

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018**

Nombre de conseillers  
municipaux en exercice : 43

Certifie avoir fait afficher ce  
jour à la porte de la Mairie  
le compte rendu sommaire  
de la séance du conseil  
municipal  
du 5 avril 2018

Le 06 / 04 / 2018

Par délégation du Maire  
Marc Wittenberg  
Directeur général des services

L'an deux mil dix huit, le cinq avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

**Présents** : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE (à partir de 18h16), MM. NEYS (jusqu'à 23h20), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, LALANNE (à partir de 18h45), SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE (à partir de 21h00), MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes LARRE, ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE jusqu'à 18h16, M. NEYS par M. SOROSTE à partir de 23h20, Mme LANGLOIS par M. ESCAPIL-INCHAUSPE, M. ARCOUET par M. SALDUCCI, M. LALANNE par M. ESMIEU jusqu'à 18h45, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE jusqu'à 21h00, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme CANDILLIER par M. UGALDE, Mme BELBARAKA par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par Mme DURRUTY.

**Secrétaire :**  
M. BOUTONNET

\*\*\*\*\*

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de respecter une minute de silence en hommage aux victimes du terrorisme à Trèbes (Aude), dont le Colonel Arnaud Beltrame, officier de gendarmerie.

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION GENERALE**

- 1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales. (rapporteur : M. le Maire)**

***DONT ACTE***

**2. Commissions municipales – Désignation modificative de leurs membres.  
(rapporteur : M. le Maire)**

Sur proposition du groupe Bayonne Ville Ouverte, il est demandé au conseil municipal d'approuver l'intégration de M. André Artiaga, en remplacement de M. Henri Etcheto, dans la commission « Finances, systèmes d'information, ressources humaines ».

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**3. Etablissements d'enseignement – Désignation des représentants de la commune. (rapporteur : M. le Maire)**

Il est demandé au conseil municipal de désigner Mme Brau Boirie titulaire au conseil d'école de l'école publique Aristide Briand et Mme Larré titulaire du conseil d'école de l'école publique Jean-Pierre Brana.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES,***  
*Mmes Aragon, Picard Felices, Capdevielle, Herrera Landa,*  
*MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga ne prennent pas part au vote.*

**4. Commission de suivi du site Canopia – Désignation du représentant de la commune. (rapporteur : M. le Maire)**

Il est demandé au conseil municipal de désigner M. Pocq le représentant de la ville de Bayonne à la commission de suivi du site Canopia.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES,***  
*Mmes Aragon, Picard Felices, Capdevielle, Herrera Landa,*  
*MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga ne prennent pas part au vote.*

**5. Club des villes et territoires cyclables – Désignation du représentant de la commune. (rapporteur : M. le Maire)**

Il est demandé au conseil municipal de renouveler l'adhésion de la Ville de Bayonne au club des villes et territoires cyclables et de désigner Mme Castel représentante de la Ville.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES,***  
*Mmes Aragon, Picard Felices, Capdevielle, Herrera Landa,*  
*MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga ne prennent pas part au vote.*

**6. Association Elu.e.s contre les violences faites aux femmes (ECVF) – Désignation du représentant de la commune. (rapporteur : M. le Maire)**

Il est demandé au conseil municipal de désigner M. Aguerre représentant de la Ville au sein de l'association Elu/es contre les violences faites aux femmes.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES,***  
*Mmes Aragon, Picard Felices, Capdevielle, Herrera Landa,*  
*MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga ne prennent pas part au vote.*

**7. Association Amorce – Désignation du représentant de la commune.  
(rapporteur : M. le Maire)**

Il est demandé au conseil municipal de désigner M. Arcouet pour représenter la Ville au sein de l'association Amorce.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES,***  
*Mmes Aragon, Picard Felices, Capdevielle, Herrera Landa,*  
*MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga ne prennent pas part au vote.*

**CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET  
DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

**8. Demandes de subvention à la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et au Fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour l'accompagnement des jeunes en service civique durant l'opération de médiation pour la qualité de la vie nocturne à Bayonne. (rapporteur : M. Millet-Barbé)**

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès de la MILDECA et du FIPD et à signer tous documents afférents à ces subventions.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**CULTURE ET PATRIMOINE**

**9. Création d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC) pour la Scène nationale du Sud-Aquitain. (rapporteur : M. Ugalde)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le projet de création de l'EPCC, d'approuver ses statuts et de désigner M. le Maire, M. Ugalde et Mme Castel, représentants de la Ville au sein de son conseil d'administration.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**10. Label Ville et Pays d'art et d'histoire – Demande de financement auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine pour les actions 2018. (rapporteur : Mme Castel)**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à solliciter auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine une subvention au taux le plus élevé possible et de l'autoriser à signer tous les documents afférents, sur ce même dossier.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**11. Médiathèque – Appel à projets pour le plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) 2018 – Opération de catalogage de fonds iconographiques. (rapporteur : M. Ugalde)**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à présenter un projet dans le cadre du PAPE 2018 et de solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès de l'Etat dans ce cadre.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

## **FINANCES**

### **12. Exercice 2018 – Budget principal – Budget primitif. (rapporteur : M. Soroste)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le budget primitif 2018 du budget principal, qui s'élève globalement à 112,1 M€.

#### ***ADOPTION, A LA MAJORITE***

*Mmes Aragon, Picard Felices, Capdevielle, Herrera Landa,  
MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga votent contre  
M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent*

### **13. Exercice 2018 – Budget annexe des fêtes traditionnelles et de la temporada – Budget primitif. (rapporteur : M. Soroste)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le budget primitif 2018 du budget des fêtes traditionnelles et de la temporada, qui s'élève globalement à 2,275 M€.

#### ***ADOPTION, A LA MAJORITE***

*Mmes Aragon, Picard Felices, Capdevielle, Herrera Landa,  
MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga votent contre  
M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent*

### **14. Exercice 2018 – Budget annexe des parcs de stationnement – Budget primitif. (rapporteur : M. Neys)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le budget primitif 2018 du budget des parcs de stationnement, qui s'élève globalement à 6,95 M€.

#### ***ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES***

*Mmes Aragon, Picard Felices, Capdevielle, Herrera Landa,  
MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga ne prennent pas part au vote  
M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent*

### **15. Vote des taux d'imposition pour l'année 2018. (rapporteur : M. Soroste)**

Il est demandé au conseil municipal de maintenir les taux d'imposition communaux à leur niveau de 2009, leur produit permettant d'inscrire au budget un produit fiscal de 31 668 000 €.

#### ***ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES***

*Mmes Aragon, Picard Felices, Capdevielle, Herrera Landa,  
MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga ne prennent pas part au vote  
M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent*

### **16. Exercice 2018 – Soutien au monde associatif – Attribution de subventions. (rapporteur : M. Laiguillon)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions aux associations (montant total : 3 363 021 €), aux établissements publics (dont 2 545 000 € au CCAS), à la Caisse des écoles (33 000 €), au G.I.P. Conseil départemental d'accès au droit des Pyrénées-Atlantiques (3 300 €) et aux établissements d'enseignement telles que détaillées en note explicative de synthèse et d'autoriser M. le Maire à signer les conventions de financement nécessaires, ainsi que tout éventuel avenant à ces conventions.

#### ***ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES,***

*M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent*

**17. Remises gracieuses de créances. (rapporteur : M. Soroste)**

Il est proposé de répondre favorablement aux demandes émanant de familles en difficulté financière, en leur accordant des remises partielles, à hauteur de 6 258,85 €.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**18. Garantie d'emprunt à l'association Espace Parents Enfants pour l'acquisition des locaux abritant la crèche « Babinou ». (rapporteur : Mme Bensoussan)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la garantie d'emprunt dans les conditions énoncées en note explicative de synthèse, suite à l'obtention de conditions financières plus favorables. La présente délibération annule et remplace la délibération n° 59 en date du 14 décembre 2017.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**DEVELOPPEMENT URBAIN**

**19. PNRQAD – Ilot 12 – Acquisition de lots de la copropriété située 28 rue Victor Hugo, désormais éteinte – Avenant n°2 à la convention de portage foncier avec l'établissement public foncier local Pays Basque. (rapporteur : M. Lacassagne)**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer avec l'EPFL Pays Basque l'avenant n° 2 à la convention de portage foncier, dans les conditions énoncées dans la note explicative de synthèse, et tous les actes nécessaires à son application.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**20. PNRQAD – Ilot 14 – Acquisition d'un immeuble situé 11 rue Port de Castets – Convention de portage foncier avec l'établissement public foncier local Pays Basque. (rapporteur : M. Lacassagne)**

Il est proposé au conseil municipal d'accepter les modalités d'intervention de l'EPFL Pays Basque, dans les conditions énoncées dans la note explicative de synthèse, et d'autoriser M. le Maire à signer avec l'EPFL Pays Basque la convention de portage foncier liée à cette acquisition et tous les actes nécessaires à son application.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**21. PNRQAD – Ilot 45 – Convention tripartite Ville de Bayonne - HSA - Le COL. (rapporteur : M. Lacassagne)**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention de partenariat tripartite ville de Bayonne - HSA - Le COL et d'autoriser M. le Maire à la signer.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**22. PNRQAD – Ilot 45 - Acquisition d'un immeuble situé 6 rue Pannecau – Convention de portage foncier avec l'établissement public foncier local Pays Basque. (rapporteur : M. Lacassagne)**

Il est proposé au conseil municipal d'accepter les modalités d'intervention de l'EPFL Pays Basque, dans les conditions énoncées dans la note explicative de synthèse, et d'autoriser M. le Maire à signer avec l'EPFL Pays Basque la convention de portage foncier liée à cette acquisition et tous les actes nécessaires à son application.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**23. Programme d'Action Foncière – Acquisition d'un bien situé 13 avenue Raymond de Martres – Avenant n°1 à la convention de portage foncier avec l'établissement public foncier local Pays Basque. (rapporteur : M. Lacassagne)**

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte du report des frais engagés par l'EPFL Pays Basque pour la mise en œuvre de cette démolition, d'approuver l'avenant n°1 à la convention de portage foncier, tel qu'annexé à la note explicative de synthèse et d'autoriser M. le Maire à le signer ainsi que tous les actes nécessaires à son application.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**24. Attribution de subventions communales pour l'amélioration de l'habitat ancien, la préservation et la valorisation du patrimoine. (rapporteur : M. Salducci)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'attribution, dans le cadre du dispositif OPAH-RU, PIG « habitat indigne et précarité énergétique » et du dispositif communal d'aides aux travaux de préservation et valorisation patrimoniale en centre ancien, des subventions détaillées en note explicative de synthèse pour respectivement 23 100 € et 47 721,12 €, ainsi que d'autoriser M. le Maire à signer les conventions nécessaires.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**25. Portraits de quartiers – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Sainte-Catherine et Cie. (rapporteur : Mme Bisauta)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le versement d'une subvention de 500 € à l'association Sainte-Catherine et Cie qui portera une grande partie des animations de la journée (animation musicale et créations végétales).

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**26. Portraits de quartiers – Convention avec l'association Saint-Esprit sur le Pont pour la création et l'entretien d'un jardin partagé au square du Marquisat. (rapporteur : Mme Bisauta)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention, jointe à la note explicative de synthèse, et d'autoriser M. le Maire à la signer.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

## **ENFANCE-JEUNESSE-EDUCATION**

### **27. Création des Journées de l'Éducation les 16, 17 et 18 mai 2018 à Bayonne. (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le lancement de ces Journées de l'Éducation et d'autoriser M. le Maire à déposer les demandes de subventions auprès du RAP64 et à signer tous les actes afférents.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

### **28. Organisation des rythmes scolaires – Demande de dérogation. (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray)**

Après consultation des parents et des conseils d'école qui se sont prononcés favorablement au retour à la semaine de 4 jours d'école, il est demandé au conseil municipal d'approuver la demande de dérogation qui sera adressée à M. le directeur académique des services de l'Éducation Nationale.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES***

*Mmes Aragon, Picard Felices, Capdevielle, Herrera Landa,  
MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga s'abstiennent  
M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent*

### **29. Règlement des inscriptions scolaires et de la sectorisation des écoles publiques pour l'année 2018-2019. (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray)**

Les dispositions, mises en place pour l'année scolaire 2017-2018, demeurent inchangées pour l'année scolaire 2018-2019. Il est donc demandé au conseil municipal de reconduire les dispositions du règlement des inscriptions scolaires et de la sectorisation, joint à la note explicative de synthèse, pour l'année scolaire 2018-2019.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

### **30. Evolution de la commission d'admission unique pour l'attribution des places en crèche – Adhésion de nouvelles crèches. (rapporteur : Mme Bensoussan)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'adhésion de ces crèches et de modifier la composition de la commission d'admission unique dans les termes évoqués dans la note explicative de synthèse.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

### **31. Actualisation des dispositifs « Bourses Jeunes » et « Projets Jeunes ». (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les modalités des dispositifs « Bourses jeunes » et « Projets jeunes » et d'autoriser M. le Maire, ou son représentant désigné, à signer les conventions correspondantes.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

## **ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS**

### **32. Muséum d'histoire naturelle – Prêt d'une exposition à la Ligue de protection des oiseaux (LPO). (rapporteur : Mme Castel)**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la convention de prêt de l'exposition « La nature trompe son monde », jointe à la note explicative de synthèse et d'autoriser M. le Maire à la signer.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

### **33. Muséum d'histoire naturelle – Acceptation d'un don de spécimen de faisan de Formose. (rapporteur : Mme Castel)**

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir accepter ce don, sous réserve de l'avis favorable de la commission scientifique régionale des collections des Musées de France Nouvelle-Aquitaine, et d'autoriser M. le Maire à remercier le donateur au nom de la Ville.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

### **34. Muséum d'histoire naturelle – Exposition « L'ours, toute une histoire » - Prise en charge des frais des différents intervenants. (rapporteur : Mme Castel)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'ensemble des dispositions décrites dans la note explicative de synthèse, pour l'organisation des animations autour de l'exposition « L'ours, toute une histoire ».

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

## **ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE**

### **35. « La vérité de l'arbre » « arboralen egia » – Installation d'une œuvre d'art commémorative au cœur du petit Bayonne. (rapporteur : M. le Maire)**

Il est demandé au conseil municipal d'accepter la donation de l'œuvre « La vérité de l'arbre » « arboralen egia », d'approuver les termes de la convention tripartite, d'autoriser M. le Maire à la signer, à déposer la déclaration préalable nécessaire, et à procéder à toutes les opérations utiles à son installation.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES***

*Mme Durruty (avec mandat), M. Neys, Mmes Duhart, Juzan, MM. Esmieu, Lalanne, Salanne, Mme Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé (avec mandat), Mmes Aragon, Picard Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga ne prennent pas part au vote*

### **36. Résidence Aturri, 13 rue Aristide Briand – Participation de la Ville de Bayonne aux travaux de réfection d'une partie de trottoir. (rapporteur : M. Neys)**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le versement au syndic de copropriété de la moitié du montant TTC des travaux envisagés soit une participation prévisionnelle de 1 259,46 €, et ce après vérification par les services techniques municipaux de la qualité de la prestation réalisée.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***



**37. Enfouissement des réseaux de communications, rue des Graouillats, rue Neuve, rue Bernadou et rue Port-de-Suzeye – Conventions avec la société Orange. (rapporteur : M. Neys)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes des deux conventions jointes à la note explicative de synthèse et d'autoriser M. le Maire à les signer avec la société Orange, dans le cadre de l'enfouissement des réseaux de communications électroniques sur les rues Port-de-Suzeye et Bernadou ainsi que sur la rue des Graouillats et rue Neuve.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**EVENEMENTIEL ET ANIMATION**

**38. Demande de subvention au fonds interministériel de prévention de la délinquance pour la mise en place d'un lieu dédié aux femmes durant les Fêtes de Bayonne 2018. (rapporteur : M. Aguerre)**

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès du FIPD et à signer tous les documents afférents à cette subvention.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**FONCIER**

**39. Désaffectation et déclassement de parties de la parcelle cadastrée AR 136 située avenue André Harambillet. (rapporteur : M. Pocq)**

Il est demandé au conseil municipal de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement du domaine public communal des emprises telles que décrites en note explicative de synthèse.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**40. Cession de terrains situés avenue André Harambillet à Habitat Sud Atlantic-Office Public de l'Habitat. (rapporteur : M. Pocq)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le principe de la cession à l'euro symbolique des terrains concernés, d'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des documents requis à la concrétisation de la transaction, et ce, dans les conditions énoncées dans la note explicative de synthèse, et d'autoriser dès à présent HSA à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de cette opération.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**41. Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Toit pour tous, 13 avenue de la Légion Tchèque – Avenant n° 1 (garages et caves). (rapporteur : Mme Lauqué)**

Le conseil municipal a autorisé par délibération du 21 juillet 2016 la signature d'une convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Toit pour tous à titre gratuit pour une superficie de 80 m<sup>2</sup> environ (avec un garage en rez-de-chaussée). L'association Toit pour tous a sollicité le prêt supplémentaire de deux garages et de trois caves en vue de lui permettre de disposer d'espaces de stockage. Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de l'avenant joint à la note explicative de synthèse, portant sur la mise à disposition à titre gratuit de deux garages et de trois caves, et d'autoriser M. le Maire à le signer.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

## **MARCHES PUBLICS**

### **42. Fourniture et mise en place de gobelets réutilisables dans le cadre des Fêtes de Bayonne et de la Foire au jambon – Signature des marchés. (rapporteur : Mme Bisauta)**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à accomplir tous les actes nécessaires pour signer, exécuter et régler le marché de fourniture et mise en place de gobelets réutilisables dans le cadre des Fêtes de Bayonne et de la Foire au jambon.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

### **43. Fourniture de mobiliers urbains divers – Lots n°1 et 5 – Avenant n°1 de transfert des marchés n°15107 et 15111. (rapporteur : M. Esmieu)**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer les avenants n°1 aux marchés n°15107 et 15111 conclus avec la société DECLIC, joints à la note explicative de synthèse, pour acter le transfert de ses activités à la société LOVERAD, suite à une restructuration juridique.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

### **44. Prestations anti-intrusion de certains locaux municipaux et du CCAS – Années 2018 à 2022 – Constitution d'un groupement de commandes avec le CCAS de Bayonne. (rapporteur : M. Esmieu)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le recours au dispositif de prestations anti-intrusion de certains locaux municipaux et du CCAS, pour 2018 à 2022, dans les conditions décrites en note de synthèse et d'autoriser M. le Maire à signer la convention correspondante avec le CCAS.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

### **45. Travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments de la ville de Bayonne et de son CCAS – Lot n°5 – Electricité – Accord-cadre mono attributaire conclu avec la société Arrambide Maintenance - Avenant n°1 de transfert de l'accord-cadre n°17114. (rapporteur : M. Esmieu)**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n°1 à l'accord cadre n°17114 conclu avec la société ARRAMBIDE MAINTENANCE, joint à la note explicative de synthèse, pour acter le transfert de ses activités à la société ETCHART ENERGIES, suite à une opération de fusion-absorption.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

### **46. Renouvellement du marché en garantie totale de gestion et de maintenance des installations de génie climatique, de production d'eau chaude sanitaire, de traitement d'air avec fourniture de chaleur – Lancement de la consultation et signature du marché. (rapporteur : M. Esmieu)**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à lancer la consultation en la forme d'un appel d'offres ouvert pour une durée de six ans, et à accomplir tous les actes nécessaires pour signer, exécuter et régler le marché en garantie totale de gestion et de maintenance des installations de génie climatique, de production d'eau chaude sanitaire, de traitement d'air avec fourniture de chaleur.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**47. Travaux d'entretien des espaces verts – Lot n°1 – Entretien et rénovation des espaces verts – Accord-cadre multi attributaires conclu avec l'entreprise Parc Espace – Avenant n°1 de transfert de l'accord-cadre 15AC-EV1. (rapporteur : M. Esmieu)**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n° 1 de l'accord cadre 15AC-EV1 conclu avec la société PARC ESPACE, joint à la note explicative de synthèse, pour acter le transfert de ses activités à la société PARC ESPACE SUD OUEST, suite à sa cession.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**48. Maintien en condition opérationnelle et évolution des réseaux LAN, Wifi et des infrastructures de téléphonie – Lancement de la consultation des entreprises et signature des accords-cadres. (rapporteur : M. Esmieu)**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à lancer la consultation en la forme d'un appel d'offres ouvert pour une durée de quatre ans et à accomplir tous les actes nécessaires pour signer, exécuter et régler le marché de maintien en condition opérationnelle et évolution des réseaux LAN, Wifi et des infrastructures de téléphonie.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**49. Acquisition, mise en service et maintenance de divers matériels pour les parkings de la ville de Bayonne – Marché n° 16105 conclu avec la société THALES – Avenant de transfert. (rapporteur : M. Esmieu)**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant au marché n°16105 conclu avec la société Thales Communication and Security, joint à la note explicative de synthèse, actant le transfert de ses activités à la société Revenue Collection Systems France SAS, suite à une opération de filialisation entre ces deux sociétés, en complément de la délibération n°41 du 8 février 2018.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**PATRIMOINE IMMOBILIER**

**50. Groupe scolaire du Grand Bayonne – Réfection des sanitaires de la cour – Autorisation de dépôt des autorisations d'urbanisme correspondantes. (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray)**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme réglementaires correspondantes à la réfection des sanitaires.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**51. Groupe scolaire Jean-Pierre Brana – Amélioration des performances énergétiques des bâtiments – Autorisation de dépôt des autorisations d'urbanisme correspondantes. (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray)**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme réglementaires correspondantes à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**52. Rénovation du parc de stationnement de la Gare – Autorisation de dépôt de la demande de permis de construire. (rapporteur : M. Neys)**

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser M. le Maire à déposer la demande de permis de construire correspondante à la rénovation du parc de stationnement de la Gare.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**53. Travaux de réaménagement intérieur des locaux de la maison de la vie citoyenne (MVC) du Polo Beyris – Autorisations de dépôt des autorisations d'urbanisme correspondantes. (rapporteur : Mme Bensoussan)**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme réglementaires correspondantes aux travaux de réaménagement intérieur des locaux de la MVC du Polo Beyris.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**PROPRIETE INTELLECTUELLE**

**54. Dépôt de la nouvelle identité graphique de la ville de Bayonne auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). (rapporteur : Mme Durruty)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver et d'autoriser le dépôt des marques « Bayonne », « Visit Bayonne » et « Shopping Bayonne » ainsi que les logos associés et d'autoriser M. le Maire à effectuer les formalités nécessaires permettant l'enregistrement des marques susmentionnées et de leurs logos dans les classes nécessaires à leur protection ainsi que tous actes s'y référant pouvant être conclu ultérieurement.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

**RESSOURCES HUMAINES**

**55. Modification du tableau des effectifs. (rapporteur : Mme Durruty)**

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir modifier le tableau des effectifs comme indiqué dans la note explicative de synthèse.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES***

*Mmes Aragon, Picard Felices, Capdevielle, Herrera Landa,  
MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga ne prennent pas part au vote*

**56. Attribution du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au cadre d'emplois des conservateurs du patrimoine. (rapporteur : Mme Durruty)**

En complément de la délibération du 19 juillet 2017, il est demandé au conseil municipal d'approuver les mesures d'actualisation du régime indemnitaire décrites en note explicative de synthèse par l'instauration du RIFSEEP pour le cadre d'emplois des conservateurs du patrimoine.

***ADOPTION, A L'UNANIMITE***

## **TEMPORADA**

### **57. Fixation des tarifs. (rapporteur : M. Soroste)**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'ensemble des dispositions ainsi que les tarifs tels que détaillés en note explicative de synthèse et d'autoriser M. le Maire à signer les conventions relatives à la billetterie avec les offices de tourisme de Bayonne, d'Anglet et de Biarritz.

### ***ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES***

*Mmes Aragon, Picard Felices, Capdevielle, Herrera Landa,  
MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga ne prennent pas part au vote  
M. Iriart et Mme Wagner s'abstiennent*

### **❖ Question orale : point sur le déploiement du compteur Linky et suites données aux rencontres avec Enedis.**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.*

Jean René Etchegaray  
Maire de Bayonne

*Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Pau – sis 50 Cours Lyautey 64010 Pau – dans un délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur. Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent et sont publiées dans leur intégralité au recueil des actes administratifs.*